

1626_029.jpg

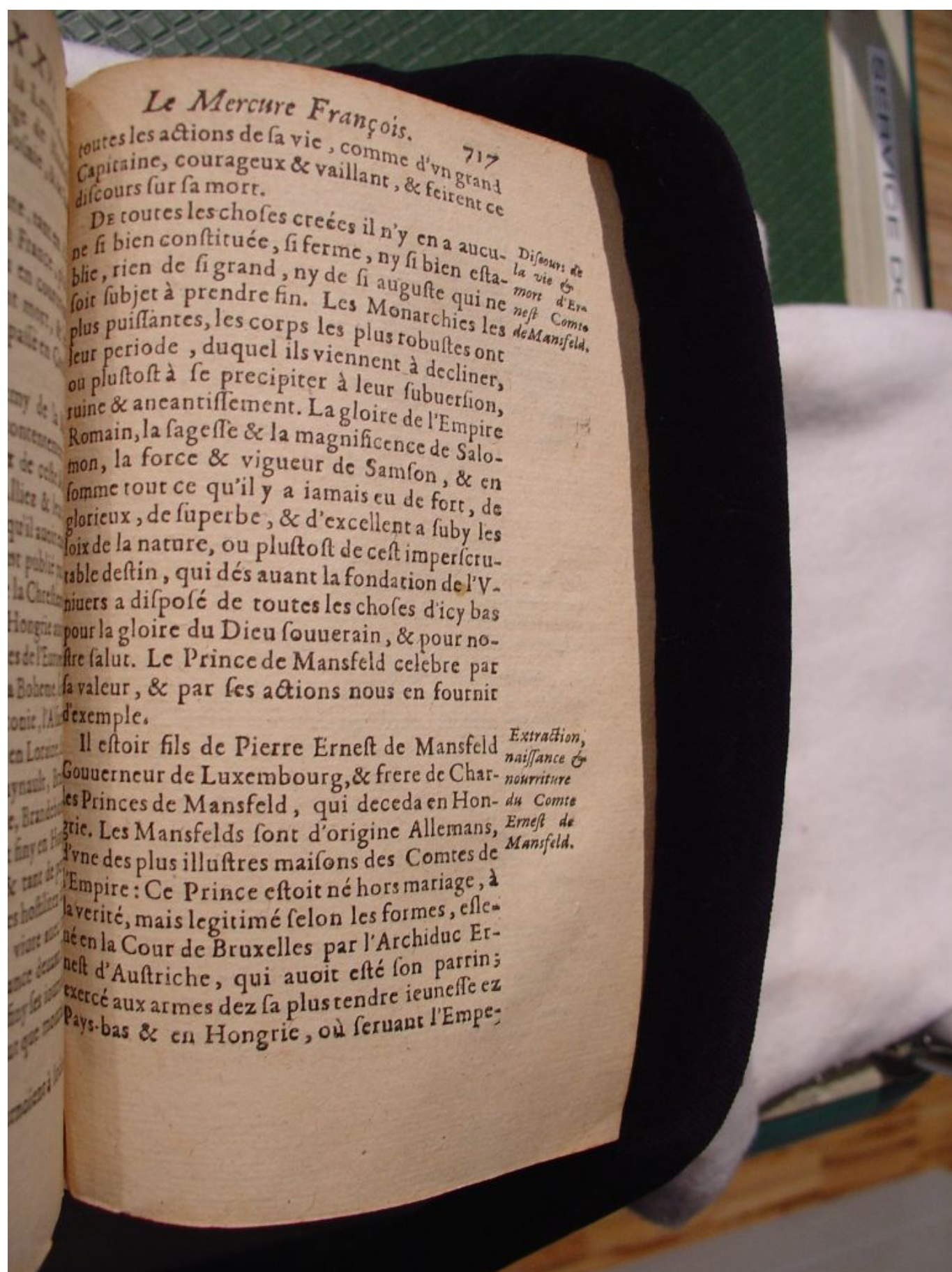
Le Mercure François.

29

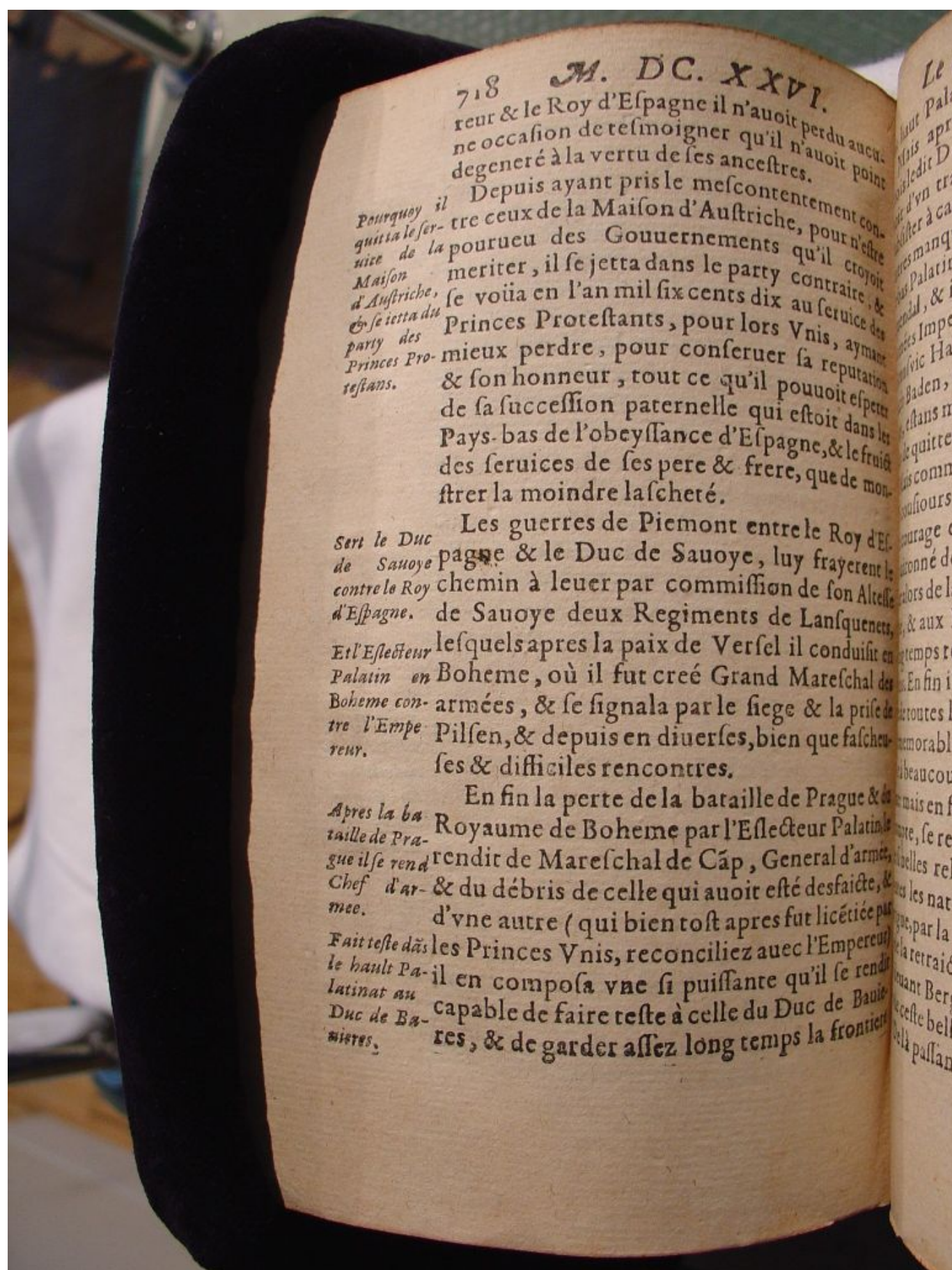
Les liurets qui s'imprimerent en ce mesme temps dans les Pays-bas de Flandres en faueur de la Couronne d'Espagne, publierent aussi ouuertement que son dessein estoit de se rendre Maistresse non seulement des mers & riuieres du Septentrion, mais de fermer le passage du destroit de Gibraltar à tous les vaisseaux Holandois qui voudroient entrer de l'Océan en la mer Mediterranée, & de tous ceux qui entreprendroient d'aller en l'une & l'autre Inde, en la Guinée, & en tous autres endroiets des voyages de longs cours: bref de se rendre la dominante du Commerce, par les mesmes procédures & establissemens de Compagnies & Admirautez, comme les Holandois auoient fait pour aller troubler la venue des flottes des Indes, & pour establir leur Commerce en Leuant, en la Guinée, en Groënland, & en Moscovie. Voicy l'extraict des moyens que sa Majesté Catholique deuroit pratiquer pour tenir l'Empire de la mer, & se rendre Maistre de tous les Commerces que font les Holandois, rap- portez dans le *Viridicus Belga*.

1. L'argent, dit-il, estant le nerf de la guerre, & ce qui la fait subsister; les Estats des Prouinces Vnies n'ayant d'autres minieres pour en recouurer que les commerces de long cours qu'ils ont establis depuis leur renonciation à l'obeyssance des Roys Catholiques, il est donc necessaire pour leur oster les moyens de continuer la guerre, & recouurer de l'argent, de les troubler entierement en leurs commerces & negoces.

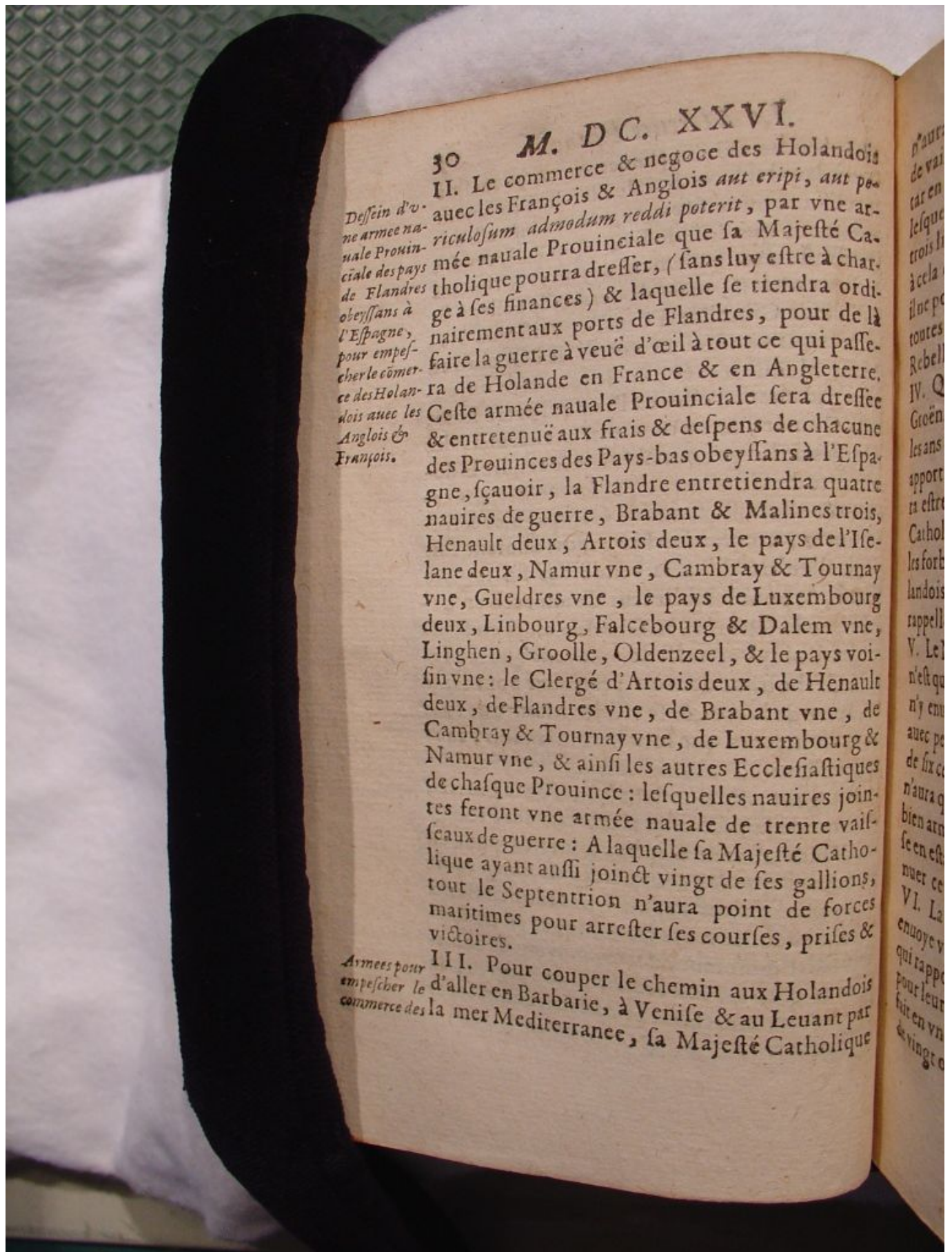
1626_717.jpg



1626_718.jpg



1626_030.jpg



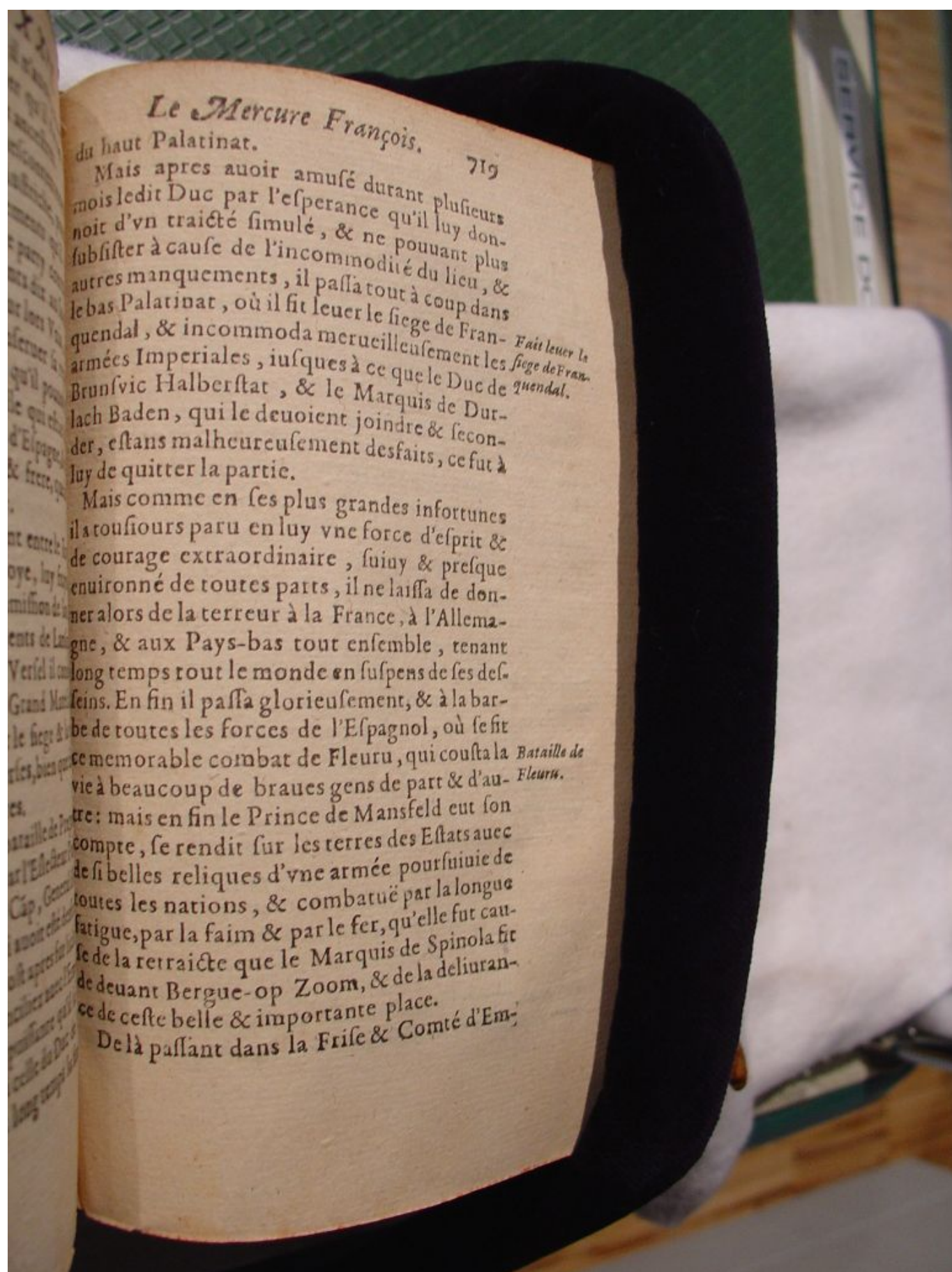
30 M. D C. XXVI.
 II. Le commerce & negoce des Holandois
 avec les François & Anglois aut eripi, aut po-
 riculofum admodum reddi poterit, par vne ar-
 mée nauale Prouinciale que fa Majesté Ca-
 tholique pourra dresser, (sans luy estre à char-
 ge à ses finances) & laquelle se tiendra ordi-
 nairement aux ports de Flandres, pour de là
 faire la guerre à veuë d'œil à tout ce qui passe-
 ra de Holande en France & en Angleterre.
 Ceste armée nauale Prouinciale sera dressée
 & entretenuë aux frais & despens de chacune
 des Prouinces des Pays-bas obeyssans à l'Espa-
 gne, sçauoir, la Flandre entretiendra quatre
 nauires de guerre, Brabant & Malines trois,
 Henault deux, Artois deux, le pays del'Isle-
 lane deux, Namur vne, Cambray & Tournay
 vne, Gueldres vne, le pays de Luxembourg
 deux, Linbourg, Falcebourg & Dalem vne,
 Linghen, Groolle, Oldenzeel, & le pays voi-
 sin vne: le Clergé d'Artois deux, de Henault
 deux, de Flandres vne, de Brabant vne, de
 Cambray & Tournay vne, de Luxembourg &
 Namur vne, & ainsi les autres Ecclesiastiques
 de chasque Prouince: lesquelles nauires join-
 tes feront vne armée nauale de trente vais-
 seaux de guerre: A laquelle la Majesté Catho-
 lique ayant aussi joint vingt de ses gallions,
 tout le Septentrion n'aura point de forces
 maritimes pour arrester ses courses, prises &
 victoires.
 III. Pour couper le chemin aux Holandois
 d'aller en Barbarie, à Venise & au Leuant par
 la mer Mediterranee, la Majesté Catholique

Dessein d'une
 armée nauale
 Prouinciale
 des pays
 de Flandres
 obeyssans à
 l'Espagne,
 pour empes-
 cher le com-
 merce des Holan-
 dois avec les
 Anglois &
 François.

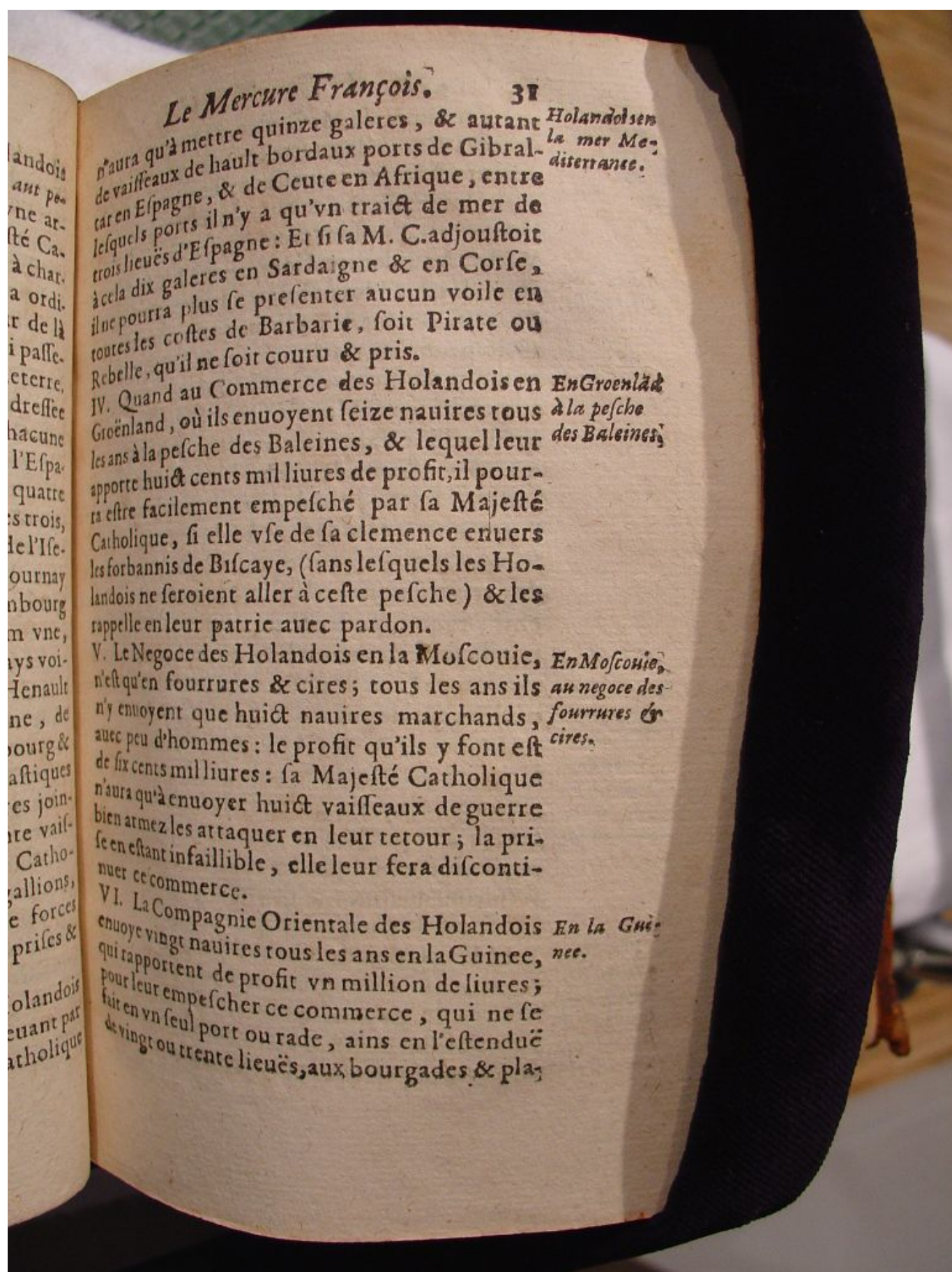
Armees pour
 empescher le
 commerce des

n'aur
 de vai
 car en
 lesque
 trois li
 à cela
 il ne pe
 toutes
 Rebell
 IV. Q
 Groën
 les ans
 appor
 ra estre
 Cathol
 les for
 landois
 rappell
 V. Le
 n'est qu
 n'y en
 avec po
 de six
 n'aura q
 bien an
 se en est
 nuer ce
 VI. La
 enuoye
 qui rapp
 pour leur
 fut en vi
 de ving

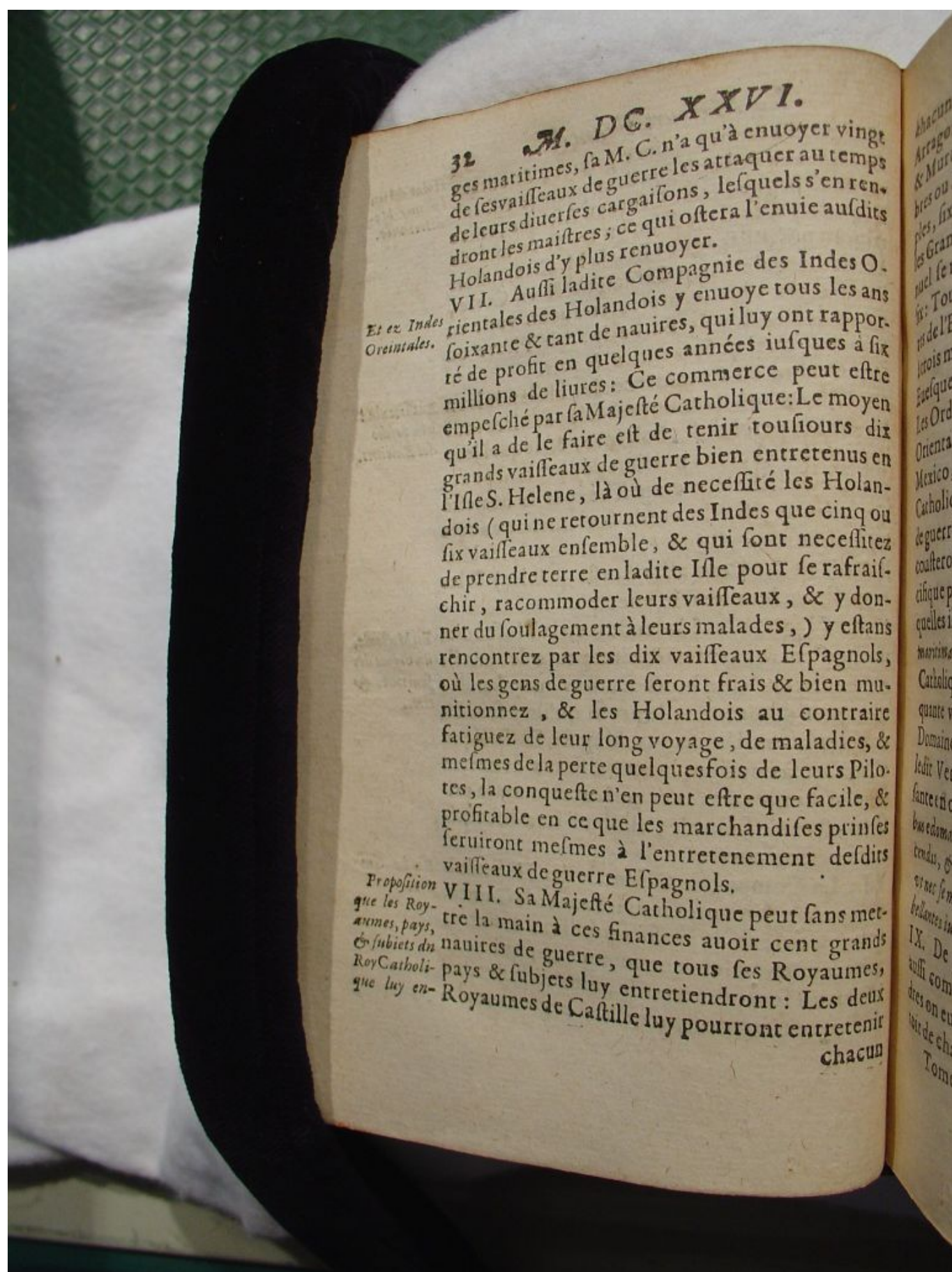
1626_719.jpg



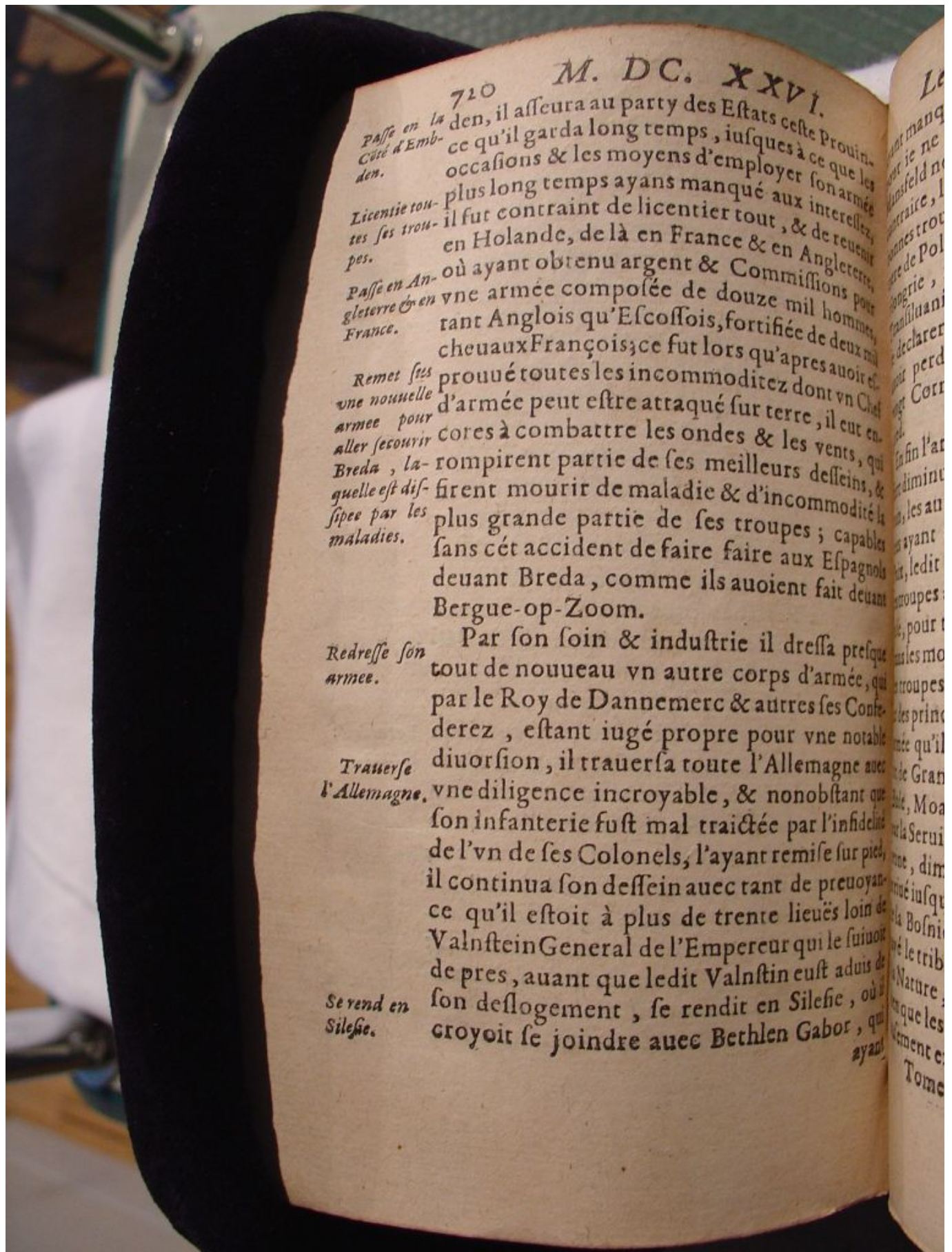
1626_031.jpg



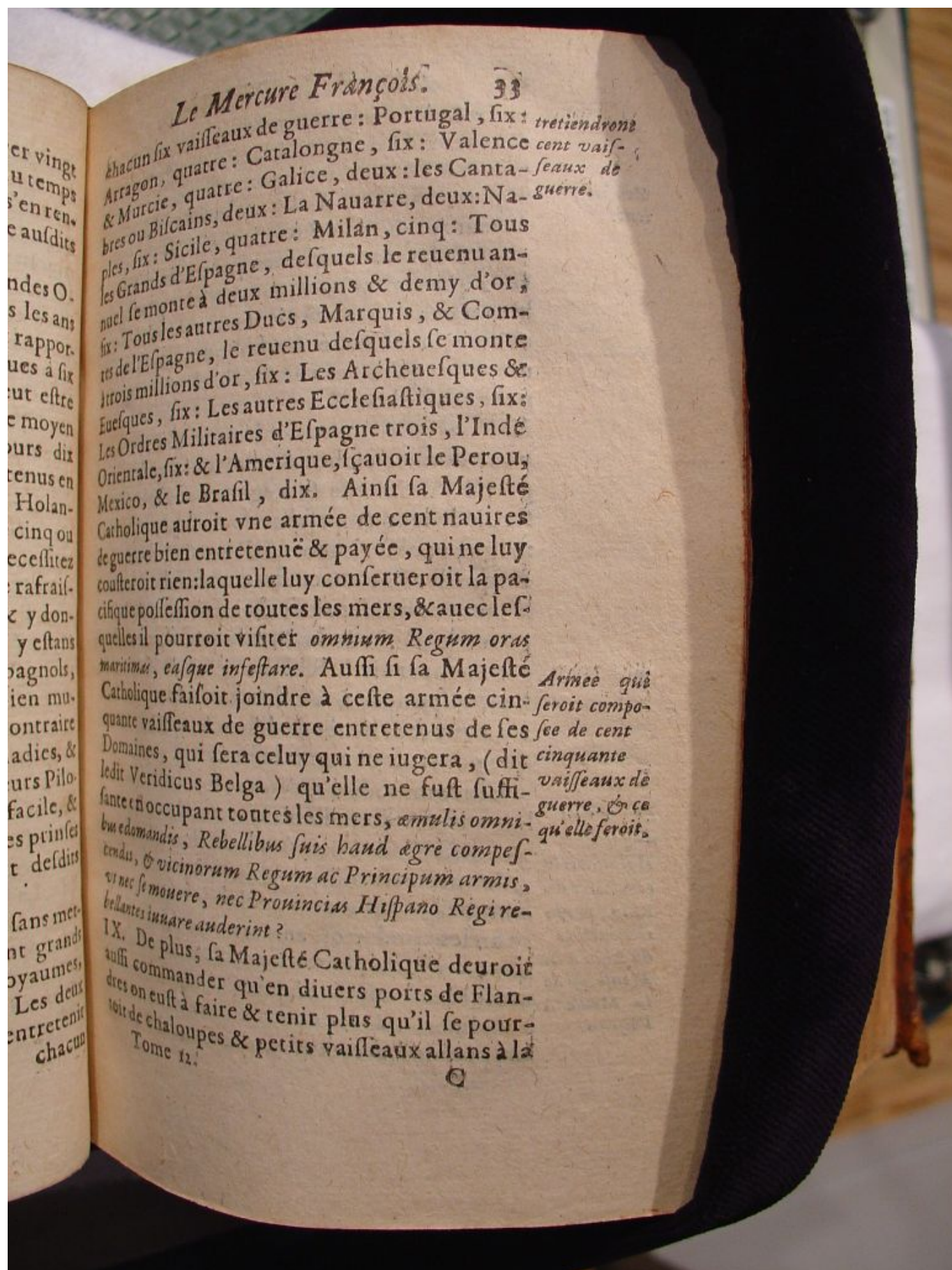
1626_032.jpg



1626_720.jpg



1626_033.jpg



1626_721.jpg

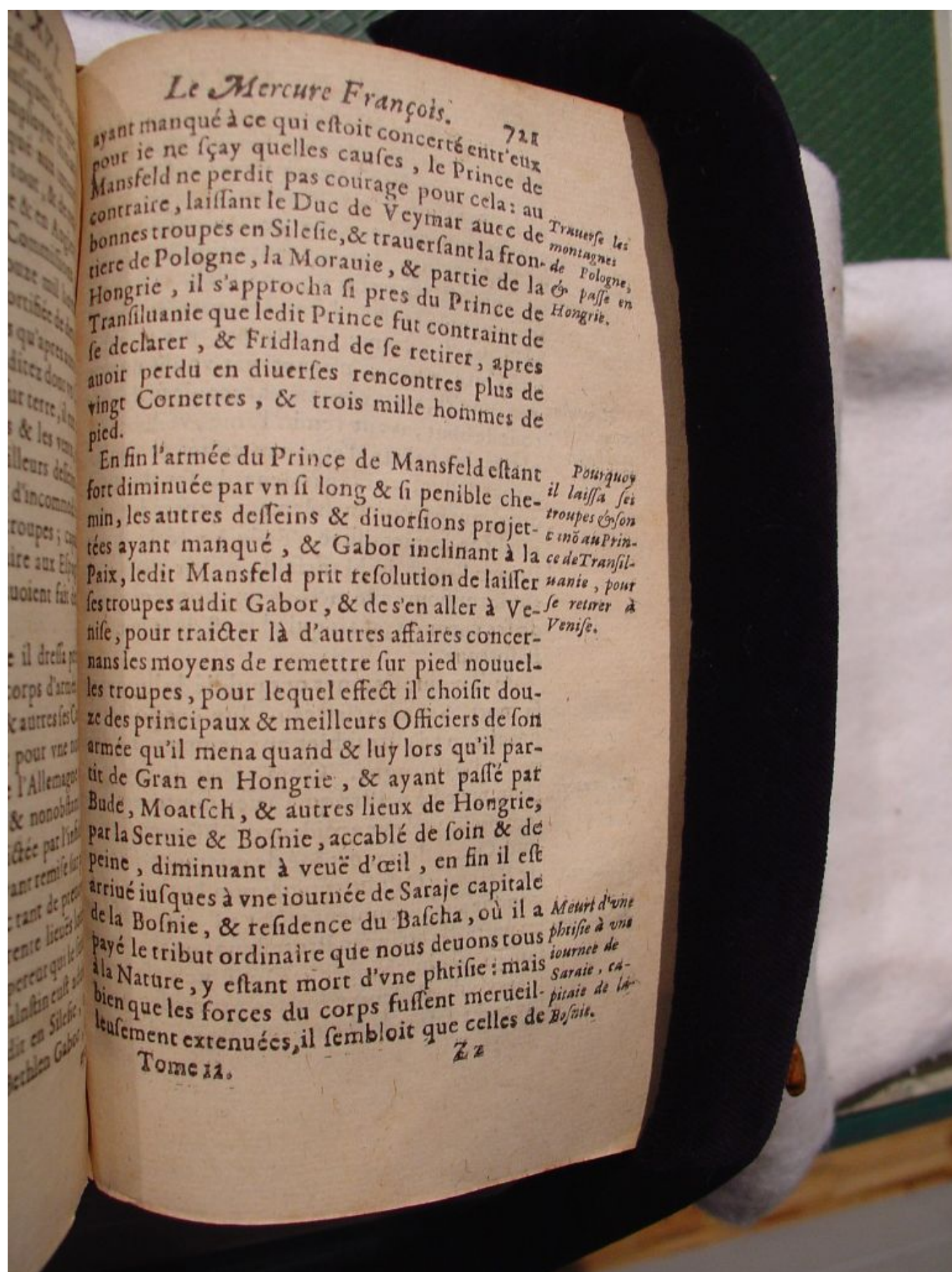


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan